

Publié le 18/07/07

Une salariée d'Areva met fin à ses jours

Une salariée d'Areva de 48 ans s'est suicidée lundi sur son lieu de travail, au siège parisien du groupe nucléaire



Aucun lien n'a été clairement établi avec ses conditions de travail, ont annoncé mercredi la direction et les syndicats.

Six autres suicides sur le lieu de travail ont eu lieu à PSA (dont quatre sur le site de Mulhouse) depuis février, trois chez Renault depuis octobre 2006, quatre chez EDF en deux ans, un autre chez Bosh.

La salariée d'Areva, âgée de 48 ans, s'est jetée du 7e étage de l'établissement situé au 33, rue Lafayette, lundi vers 17h, a indiqué un syndicaliste, sous couvert d'anonymat. La victime, ingénieur de formation, travaillait à la direction de la stratégie, selon la même source.

La direction a précisé qu'"une enquête de police déterminera les causes et les circonstances" de ce geste, et se refusant à tout autre commentaire. "On ne peut pas présumer pour l'instant si le travail ou des raisons personnelles sont à l'origine de ce suicide", a déclaré à l'AFP Alain Roumier de la CGT, qui s'est refusé à faire le lien avec d'autres cas de suicides similaires chez Renault, PSA, ou EDF.

Le débat sur les conditions de travail trop stressantes dans les entreprises est relancé entre syndicats et employeurs qui évoqueront le sujet lors de la réunion organisée à la rentrée par le ministère du Travail.

Un bilan inquiétant

Avant ce dernier suicide, le ministre du travail Xavier Bertrand avait jugé la situation "préoccupante". Selon *Le Parisien*, il a pris contact avec les ressources humaines de PSA et a annoncé l'organisation d'une conférence sur les conditions de travail dans les entreprises à la rentrée.

Le lien entre souffrance psychologique au travail et suicide reste un sujet délicat. *Le Parisien* note le peu d'études sur ce thème et l'absence de recensement précis. A peine une quarantaine de suicides ont été reconnus comme accidents du travail depuis 1997. "Un chiffre très en deçà de la réalité" affirme le quotidien en s'appuyant sur un rapport récent du Conseil Economique et Social qui estime entre 300 et 400 le nombre de suicides par an.

"Ces suicides ne sont que la partie émergée de l'iceberg", explique dans *Les Echos* Dominique Chouanière, responsable du projet Stress au travail à l'Institut national de recherche et de sécurité. "Ils témoignent de l'accroissement depuis de nombreuses années de la souffrance au travail".

Beaucoup de salariés dénoncent les nouvelles méthodes de management "à la japonaise" qui prônent l'auto-évaluation et la productivité à tout prix. Surveillance de son voisin, harcèlement moral, individualisation des carrières ne sont que des exemples des abus de cette nouvelle forme de travail.

"Il faut être plus polyvalent, il faut s'investir et être plus performant que son collègue", constate un retraité de PSA Sochaux. En poussant ainsi les employés à la concurrence, (avec par exemple des primes individuelles), les entreprises dégradent les relations de travail. "Du coup, plus personne ne montre sa fiche de paye", ajoute la retraité.

Un salarié qui déprime, qui se renferme sur lui-même, qui ne parle plus à ses collègues ou encore qui manifeste une nervosité inhabituelle, tels sont les indices à surveiller avait indiqué le psychiatre contacté lors de la mise en place de la cellule psychologique.

Les syndicats en colère

Pour les syndicats, le suicide serait l'expression ultime de la dégradation des conditions de travail.

"Les gens sont fatigués et stressés à cause des annonces de suppression de postes", explique Laurence Navarro, déléguée CFTC à l'usine PSA Peugeot Citroën de Mulhouse où Mario Graffi, 55 ans, s'est suicidé lundi. Le groupe a en effet annoncé 4800 licenciements sur son effectif total, dont 500 à Mulhouse.

"Mais le vrai problème, c'est qu'il n'y a plus d'écoute dans l'entreprise", ajoute Madame Navarro. Le dialogue manque dans des entreprises motivées essentiellement par les gains de productivité. Pour Vincent Duse, délégué CGT à PSA Mulhouse, c'est "la goutte d'eau qui a fait débordé le vase" pour Mario Graffi. "Il y a vraiment un malaise, il faut traiter le problème à la base", ajoute-t-il.

Dominique Chouanière, médecin épidémiologiste, remarque que l'"on est seulement au tout début de la prise de conscience" en France, malgré l'obligation du chef d'entreprise de veiller à la santé physique et mentale de ses salariés par un article du Code du travail ajouté en 2002. Elle constate un retard de la France en matière de prévention par rapport à des pays comme la Suède ou la Danemark et demande "une démarche collective" qui implique à la fois salariés et hiérarchie.

Les employeurs calment le jeu

Si la direction de PSA s'estime "choquée", elle n'est pas aussi alarmiste que les syndicats.

"L'origine d'un suicide est toujours très complexe", se justifie-t-elle, précisant que 150 000 personnes se donnent la mort chaque année en France, sans lien avec les entreprises.

Cependant, Patrice Le Guynemer, directeur des ressources humaines du site PSA Mulhouse, a annoncé hier une "action de sensibilisation de la hiérarchie" aux problèmes des salariés.

Les salariés demandent des "solutions"

Un "plan d'urgence" est nécessaire pour les employés de PSA Mulhouse qui réclament l'arrêt des "pressions" exercées sur les ouvriers. "Il faut créer des postes pour soulager les gens", explique Vincent Duse.

Au retour des congés annuels, le 29 août, la "cellule de veille" mise en place début juillet sur le site de PSA Mulhouse devrait se réunir à nouveau pour discuter des causes du mal-être dans l'entreprise. Un numéro vert, accessible gratuitement 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, a déjà été mis en place en juillet.

Pour Christophe Dejourn, spécialiste de la santé au travail, cité dans Les Echos, il faut "changer l'organisation du travail pour diminuer les sources de stress" plutôt que "former les salariés à la gestion du stress, ce qui va dans le sens de la conservation de l'organisation du travail".